

Projet éducatif

CCAS
24, rue de Paris
BP : 4213
Tél : 05 08 41 10 58
Fax : 05 08 41 43 13
Email : nathalie.janil@ccas-stpierre.fr
97500 SAINT-PIERRE

Présentation

Les Accueils de Loisirs du C.C.A.S (centre communal d'action social) « Relais des enfants » et « Ile aux Enfants » sont des Accueils pour les enfants de 3 à 8 ans révolus, agréé par la DCSTEP Pôle Cohésion Sociale, Sports, Jeunesse et Culture de Saint-Pierre et Miquelon, soumis à une législation et à une réglementation spécifique à l'accueil collectif de mineurs. Ils fonctionnent le mercredi et le vendredi et les vacances scolaires (sauf les grandes vacances scolaires pour l'accueil des 3 ans) et doit assurer un rôle social et éducatif auprès du public accueilli.

Les Accueils de Loisirs doivent être ouverts à tous les enfants de la commune et ont pour objectifs de contribuer au développement physique, intellectuel affectif, social et moral de l'enfant dans un climat ludique et détendu, respectueux des rythmes et des besoins de l'enfant.

Nous souhaitons que chacun ait sa place dans la collectivité, et soit respecté.

◇ **Des lieux de vie**

Les Accueils de Loisirs sont des lieux de vie à part entière, complémentaires de l'école et des parents pour l'éducation aux loisirs et pour la sensibilisation à la citoyenneté où l'enfant passe une partie de ses vacances ou de son ton libre. Ils doivent être avant tout des lieux de détente et de loisirs. Ils permettent d'offrir aux enfants, des possibilités de découvertes, d'enrichissements variés et d'apprentissage qui passe en grande partie par le jeu.

- Un lieu de vie collective qui permet de favoriser :
 - L'éveil de l'enfant
 - Sa socialisation (partage, politesse, écoute..)
 - Le respect des autres (enfant /enfant, enfant/adulte), des locaux et du matériel
 - Son autonomie et sa responsabilisation
 - Le respect de l'égalité fille/garçon
 - La découverte de l'environnement

- Un lieu de vie adapté à l'enfant où sont respectés :
 - Ses besoins
 - Son rythme
 - Sa personnalité

Une attention particulière sera donnée aux enfants de « L'Ile aux Enfants », pour qui une journée en collectivité peut être fatigante. Une salle de repos sera mise à la disposition des enfants de l'Accueil des 3-4 ans à l'Ile aux Enfants qui auront besoin de dormir ou de se reposer.

Les Accueils de Loisirs doivent s'ouvrir vers l'extérieur et doivent permettre aux enfants de découvrir leur commune, ses activités, ses espaces naturels, etc...

◇ **Des lieux d'activités et de découvertes**

L'équipe d'animation aura à charge de préparer des projets d'animation variés ludiques, éveillant la curiosité, tout en favorisant la prise d'initiative des enfants dans le choix des activités.

Afin de respecter les rythmes biologiques des enfants et de maintenir les enfants dans un climat calme, serein, les programmes d'activités seront conçus de manière à favoriser la détente, la découverte, l'échange.

Les enfants pourront également disposer de temps libres. Il est important de respecter l'imaginaire et la créativité et de laisser les enfants jouer seuls s'ils le souhaitent.

Le « Relais des Enfants 4-8 ans » et « L'Ile aux Enfants 3-4 ans »

Des activités seront proposées le mercredi, le vendredi après-midi et pendant les vacances scolaires

- Satisfaire les envies de jeu et répondre à la curiosité des enfants,
- Proposer des activités répondant aux intérêts des enfants
- Proposer des activités variées et issues des domaines d'activités manuelles, d'expression, scientifiques et techniques, sportives, de découverte du milieu, etc.

Exemple d'activités :

- Jeux de société et jeux éducatifs
- Jeux extérieurs
- Jeux d'imitation (cuisine, poupées....)
- Peinture
- Musique, chant, conte
- Sortie, excursion, visites
- Jeux de construction

Le matériel éducatif sera adapté à l'enfant

◇ Objectifs éducatifs

1 - Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins

Il s'agit d'offrir un espace d'éveil, de découverte et d'expérimentation à l'enfant tout en assurant sa sécurité physique et morale et en respectant au mieux son rythme.

Cela implique de créer un cadre clairement défini et rassurant et de valoriser l'enfant et ses réalisations.

2 – Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne.

Pour cela, l'équipe d'animation mettra en place des règles, expliquées aux enfants afin que chacun puisse bien évoluer dans le groupe.

L'équipe d'animation sera vigilante sur les comportements et insistera notamment sur des notions fondamentales comme « le respect », « l'écoute des autres », « l'entraide ».

Dans le cadre de son apprentissage progressif de la citoyenneté l'enfant participera à la vie du groupe, il aura la possibilité de donner son opinion, de faire des choix, d'agir...

3 – Favoriser une relation confiante et constructive entre les parents et l'équipe d'animation

L'équipe d'animation doit avoir une attitude professionnelle, des qualités d'écoute et d'attention afin que les parents soient rassurés et nous confient leur enfant en toute confiance.

Dans la relation avec les parents la communication et l'information seront privilégiées.

Les parents seront également sollicités pour qu'ils s'impliquent, selon leur possibilité, dans la vie des accueils de loisirs.

Les temps d'accueil de début et fin de journée sont propices aux relations avec les parents il est important de bien les concevoir, pour qu'ils soient vivants et riches.

Mettre en place des temps de rencontres avec les parents sous différentes formes :
ex : Fête de fin d'année : moment convivial et de détente autour du jeu et dégustation de gourmandises réalisées par les enfants

4 – Sensibiliser les enfants au développement durable, leur permettre d’y contribuer.

Découverte de l’environnement par le biais d’ateliers éducatifs. Les enfants seront incités à participer au recyclage, au tri des déchets, à la biodiversité...

5 – Le respect de l’égalité fille/garçon

Proposer des activités aux filles et aux garçons qui ne s’appuient pas sur des stéréotypes sexistes (sports, activités artistiques, etc...)

◇ L'activité dominante : le jeu

– Aucune activité n'est plus importante que le jeu :

1 – Les fonctions du jeu

* Le jeu est un comportement global.

Le jeu doit laisser une grande place à l’imaginaire grâce auquel l’enfant peut s’évader de la réalité, plonger dans son monde intérieur et exprimer ce qu’il ressent d’heureux et de malheureux, se questionner sur ce qu’il vit, sur ce qu’il est et sur ce qu’il veut être... C’est pour cela que le jeu est un langage difficile à décoder.

Le jeu demande un engagement volontaire. Il doit être une activité libre, choisie par l’enfant. Pour que le jeu soit un espace d’expériences, il doit être un espace de liberté.

Le jeu n’a d’autre but que de permettre à celui qui joue de se réaliser: c’est pour cela que l’acte de jouer est plus important que le jeu lui-même-même.

* Le jeu est un facteur de développement :

Le jeu est essentiel pour la socialisation de l’enfant. Il lui permet de s’approprier ses milieux de vie, de s’adresser aux autres, de les connaître, de se connaître.

En s’adressant aux adultes, il prend très souvent symboliquement leur place en jouant leurs rôles. Jouer au papa ou à la maman, au docteur ou à la maîtresse lui permet d’entrer dans un monde qu’il essaye de comprendre.

* Le jeu favorise le développement de l’intelligence.

Il permet de connaître des phénomènes, de faire des expériences à partir des connaissances que l'enfant acquiert. Il facilite le sens de la recherche qui pourra être conservé toute une vie.

* Le jeu favorise les émotions et aide à les contrôler.

Les nombreuses situations auxquelles sont confrontés les enfants pendant leurs jeux font jaillir une multitude de réactions et d'émotions : la joie, la colère, la peur, l'agressivité....

L'enfant trouve les moyens de surmonter ses émotions dans le jeu, après les avoir repérés.

* Le jeu fortifie l'activité motrice : les mouvements et les gestes pendant les jeux améliorent l'expression corporelle. Courir, ramper, bondir, lancer, grimper, découper, entasser, coller favorisent naturellement le développement physique.

2 – L'organisation

Pour favoriser cette activité dans toutes ses dimensions deux conditions semblent primordiales.

– La souplesse de l'organisation dans laquelle l'enfant ne sera pas bousculé, mais pourra déclencher des jeux qui se développeront parfois avec d'autres enfants et des animateurs sans que cela soit toujours programmé.

– La présence d'adultes capables de participer avec disponibilité et motivation, de se laisser interpellé par l'enfant, de vivre des situations de jeu où la relation est simple, où pour un temps, la relation n'existe plus qu'entre partenaires (abstraction de la relation animateur–enfant)

Voici les choix pédagogiques de la Caisse Communale d'Action Sociale de Saint-Pierre pour l'animation de l'accueil de loisirs sans hébergement.

*_*_*_*_*_*_*_*